

ITINÉRANCE EN MONTÉRÉGIE. COMPRENDRE LE PHÉNOMÈNE ET IDENTIFIER LES BESOINS

Résumé novembre 2003

Shirley Roy*, Roch Hurtubise** et Marielle Rozier*

Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale

*Université du Québec à Montréal **Université de Sherbrooke

PRÉSENTATION DE LA RECHERCHE

Jusqu'à tout récemment l'itinérance a été associée aux grands centres urbains. La Montérégie, région la plus peuplée au Québec après Montréal et deuxième région sociosanitaire géographiquement, n'échappe pas à cette réalité. Si Montréal a été plus que d'autres, une ville frappée par le phénomène des crises économiques, de la désinstitutionnalisation en psychiatrie, de la gentrification et de la pauvreté à grande échelle, d'autres transformations sociales plus récentes ont eu pour effet de créer des poches de pauvreté dans des régions traditionnellement épargnées par ces problèmes. Les dynamiques sociales d'appauvrissement en Montérégie, de même que la situation extrêmement précaire de certains groupes très vulnérables¹, sont susceptibles d'accroître le phénomène dans les années à venir. La compréhension du phénomène en Montérégie passe par la prise en compte de l'hétérogénéité de cette région. Presque la moitié de la population vit dans la sous-région de la Rive-Sud, à proximité de la métropole, tandis que d'autres secteurs géographiques, plus agricoles ou avec une faible densité de population, s'apparentent au milieu rural; enfin on retrouve des secteurs à densité moyenne que l'on pourrait qualifier de semi-urbains. Cette diversité sous-tend des dynamiques différentes selon les milieux.

Afin de mieux comprendre l'itinérance en Montérégie (genèse, caractéristiques des populations sans domicile fixe et de leurs besoins) et de documenter l'organisation des services dans cette région, un projet de recherche a été développé. Issu de la concertation entre le milieu de l'intervention², la Table sans domicile fixe de Longueuil, (regroupement d'organismes communautaires en itinérance) et le milieu de la recherche, soit le Collectif de recherche sur

l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI), ce projet a été subventionné par DRHC dans le cadre du programme d'Initiative de partenariats en action communautaire (IPAC). La recherche s'est déroulée de mai 2002 à septembre 2003.

UNE RECHERCHE EN TROIS VOLETS

Pour dresser le portrait de l'itinérance en Montérégie nous avons adopté une approche qualitative et découpé notre projet en trois volets complémentaires interdépendants.

VOLET 1

Repérage des différents organismes et services offerts aux personnes sans domicile fixe ou à risque de le devenir. Un premier questionnaire téléphonique (auprès d'environ 500 organismes et services), puis un questionnaire plus approfondis (envoyés à 90 ressources) nous avons pu dresser un portrait d'ensemble des services de la Montérégie qui reçoivent ces personnes. Plus qu'une simple compilation, cette cueillette d'informations nous a permis de saisir comment la question de l'itinérance se pose sur le territoire de la Montérégie et comment on y répond. Nous avons retenu 162 organismes ou services qui sont en contact avec des personnes itinérantes³.

VOLET 2

Les milieux d'intervention : leur perception de l'itinérance, des besoins des personnes et des ressources.

Compte tenu des ressources disponibles pour le projet et du contexte particulier du territoire de la Montérégie (configuration géographique et hétérogénéité, organisation des services, etc.), nous avons recueilli auprès des acteurs du terrain, leurs perceptions de la réalité de l'itinérance en Montérégie, des personnes itinérantes et de leurs besoins, des réponses offertes ou à offrir. Entre les mois de décembre 2002 et mars 2003, la réalisation de *focus-group* nous a mis en lien avec une quarantaine de res-

¹ Par exemple, les jeunes adultes sortant des milieux de protection, les individus aux prises avec des problèmes de santé mentale et résidants dans des ressources privées à but lucratif, les femmes en difficulté.

² Pour le milieu, le projet a été soutenu par Paul MORIN, coordonnateur au Collectif de défense des droits de la Montérégie.

³ Un répertoire de ces ressources est disponible sur le site web du CRI : <http://www.unites.uqam.ca/CRI>.

sources. Les différentes sous-régions (Granby, Saint-Hyacinthe, Rive-Sud, Saint-Jean-sur-Richelieu, Salaberry-de-Valleyfield, Sorel, Vaudreuil-Dorion) ont été ainsi consultées et au cours de ces rencontres avec les informateurs-clés, nous avons pu saisir les enjeux posés par l'intervention auprès des personnes itinérantes.

VOLET 3

Figures-types. Nous voulions réfléchir à la question de la spécificité du phénomène en Montérégie à partir du point de vue et de l'expérience de ceux et celles qui la vivent (les explications qu'elles donnent de leurs parcours, l'utilisation qu'elles font des services, leurs besoins en général et leurs attentes particulières par rapport aux ressources). Pour ce faire, nous avons réalisé des entrevues individuelles avec 14 hommes et 9 femmes, entre 19 à 59 ans, qui vivent ou ont vécu de l'itinérance en Montérégie et qui fréquentent des ressources (refuge, hébergement, centre de jour, soupe populaire, etc.). Nous avons pu identifier quatre figures-types : celle de l'enraciné (le sédentaire), l'exilé-installé (le migrant), le précaire (le voyageur) et enfin le bi-ancré (le banlieusard).

SPÉCIFICITÉ DE L'ITINÉRANCE EN MONTÉRÉGIE

Selon la majorité des acteurs rencontrés, la faiblesse des revenus constitue, dans l'ensemble des secteurs de la Montérégie, le contexte d'apparition des situations d'itinérance. Certains aspects apparaissent donc semblables à ce qui a pu être observé ailleurs (en zone métropolitaine), tandis que d'autres se révèlent plus spécifiques au contexte régional. On retrouve une combinaison de facteurs comparables à ceux évoqués par les milieux d'intervention des grands centres urbains : logement abordable et décent insuffisant, absence ou précarité de l'emploi, réseau relationnel fragile ou inexistant, piètre santé physique et mentale et problèmes d'accessibilité aux services. Par contre, l'itinérance visible, telle que nous la connaissons dans le milieu urbain montréalais (quêter, dormir dehors, etc.), serait très peu présente en Montérégie. Si à Montréal, l'utilisation des services concentre les populations en des lieux bien définis, ce n'est pas le cas en région et il est plus difficile de cerner le phénomène.

Dans les petites et moyennes communautés, la proximité et le maillage serré (tout le monde connaît tout le monde) sont susceptibles de fa-

voriser les préjugés et les processus d'étiquetage et c'est en partie ce qui explique les stratégies qui contribuent à maintenir dans l'ombre un certain nombre de situation et qui reporte le recours aux services quand ces derniers sont disponibles. De l'avis des acteurs du terrain, en dehors des zones très urbaines, le phénomène reste plus caché mais néanmoins très présent et en augmentation. Les formes de l'itinérance en région seraient différentes : très grande mobilité, changements de résidence très fréquents, inadéquation des logements, plus grande proportion de personnes à risque, et en situation d'extrême vulnérabilité... La conjoncture actuelle de pénurie en regard du marché du logement dans la région métropolitaine a un effet domino sur la situation en région. Des populations (par exemple des personnes de Lasalle ou Verdun) se déplacent vers la Montérégie (par exemple vers Beauharnois) qui, du fait d'une certaine dévitalisation du milieu, laissent des logements vacants, moins coûteux même s'ils peuvent être inadéquats (exigus, insalubres, mal situés). Changer fréquemment de logement (dans une même localité, puis dans un cercle plus large) devient une réponse acceptable lorsqu'il devient impossible de faire face aux obligations d'un logement. L'instabilité résidentielle se révèle ici, paradoxalement, une stratégie pour repousser l'itinérance, tenter de trouver des réponses : au problème du logement, au danger représenté par une situation de violence, à un réseau défaillant ou défavorable à une sortie de l'itinérance, échapper aux créanciers, à une mauvaise réputation, à des poursuites etc.. L'utilisation de ressources personnelles (être hébergés dans son entourage, aller à l'hôtel ou au motel temporairement, occuper un terrain de camping durant l'été afin d'économiser et se loger seulement pour la période automne-hiver) constitue d'autres réponses à l'itinérance.

La Rive-sud, milieu à la fois urbain et semi-urbain occupe une position intermédiaire : zone généralement facile d'accès en termes de transport, et donc à proximité relative d'un certain nombre de ressources (montréalaises ou locales), elle présente aussi l'atout d'une certaine distance. En effet, en processus de sortie, la personne peut s'éloigner d'un milieu potentiellement à risque tout en gardant la possibilité d'y avoir recours (par exemple, à cause des ressources liées à la survie). La banlieue constituerait alors une zone de transition entre deux étapes.

Les problématiques sont de plus en plus similaires d'une rive à l'autre et la configuration du phénomène dans la sous-région de la Rive-Sud ressemble à celle de Montréal. Cependant les réponses et les stratégies diffèrent. Une des particularités de la région tient au type de mobilisation des acteurs du terrain face à un phénomène en expansion. Comme on va le voir, devant l'absence d'un réseau itinérant formellement identifié les personnes itinérantes sont accueillies dans des services qui s'adressent à une population plus large. Des questions se posent : à qui appartient la responsabilité d'accueillir les personnes itinérantes? Doit-on restreindre les critères et garder des profils homogènes de clientèles ou, au contraire, élargir les mandats et les diversifier? Quels sont les financements disponibles? Doit-on créer de nouveaux services dans les milieux régionaux ou orienter vers des services déjà organisés mais plus éloignés? La réalité démontre surtout une appartenance ou un déploiement local ou sous-régional tandis que la référence à une identité montréalaise semble inappropriée. La référence à la région de la Montérégie apparaît essentiellement une référence administrative et ne se révèle pas un élément fondateur des logiques d'action tant des personnes que des services.

L'ORGANISATION DES SERVICES

En Montérégie, contrairement à la région métropolitaine, il y a très peu de ressources dédiées en matière d'itinérance. Elles sont au nombre de cinq (soit 3,2 % des 162 retenues). Aussi, ce sont majoritairement des services dont le mandat ne s'adresse pas exclusivement à cette clientèle qui accueillent régulièrement, tout au long de l'année, les personnes sans domicile fixe (83 ressources, soit 53,8 %) tandis que d'autres les accueillent plus rarement (moins de 5 personnes dans l'année) (41 ressources soit 26,7 %). Il faut dire que les personnes sans-abri qui fréquentent ces ressources ne sont d'ailleurs pas nécessairement identifiées ou repérées comme telles.

La plus grande partie recevant des personnes itinérantes sont des ressources communautaires (80,7 %), tandis que 14,9 % sont institutionnelles (hôpitaux, CLSC, etc.). Les activités et services proposés sont extrêmement diversifiés⁴ : des

interventions qui visent à répondre aux besoins de base, l'aide de première ligne, concrète et dans l'urgence (hébergement, services alimentaires, etc.), des interventions qui visent le maintien d'une certaine stabilité ou encore la réinsertion et s'inscrivent dans du moyen et long terme (thérapie, accompagnement de tous ordres), des interventions de prévention auprès d'une population à risque (jeunes décrocheurs, jeunes sortis des Centres jeunesse, personnes judiciairisées, personnes isolées, démunies et très vulnérables, etc.). Selon les organismes, les mandats, les philosophies et les ressources disponibles, les pratiques diffèrent même si l'objectif ultime vise à développer une plus grande autonomie et à améliorer les conditions de vie.

Les ressources offrent donc sur l'ensemble du territoire une palette diversifiée de services, distribués soit par des organismes à mandat universel, soit ceux qui sont spécialisés dans une problématique particulière (pauvreté, logement, sécurité alimentaire, santé mentale, toxicomanie, violence conjugale, citoyenneté, santé, etc.) ou qui ciblent des clientèles spécifiques (jeunes, femmes). Néanmoins, le large éventail ne signifie nullement que les réponses et l'accessibilité soient satisfaisantes pour toutes les personnes sans domicile fixe dans les différentes sous-régions. On dénote une insuffisance ou une absence de ressources pour répondre aux besoins des femmes qui ne sont pas victimes de violence, des familles, des personnes présentant des multiproblématiques et des polytoxicomanies et des hommes qui ne sont plus jeunes (au-delà de 30-35 ans).

Pour l'ensemble de la Montérégie, on remarque que ce sont les services de suivi et d'accompagnement qui sont le plus souvent mentionnés par les ressources avec lesquels nous avons été en contact, suivis par l'accueil et la référence, ensuite l'hébergement, l'éducation à la citoyenneté, enfin l'aide alimentaire est aussi présente que les services en santé mentale. Par contre, les services reliés à la santé physique sont très peu nommés comme faisant partie des prestations offertes. On peut faire l'hypothèse qu'en région ces problèmes sont traités dans les services ouverts à toute la population (CLSC, hôpitaux, etc.) sans faire l'objet de

⁴ Ils vont de la référence téléphonique au suivi dans la communauté avec encadrement pour la gestion budgétaire

ou pour la prise de la médication, en passant par la défense des droits et l'aide alimentaire par exemple.

programmes spécialisés en direction des personnes itinérantes et démunies.

LES PERSONNES ITINÉRANTES EN MONTÉRÉGIE

De plus en plus souvent les organismes identifient des personnes dans des situations extrêmement fragiles, très près de l'itinérance et qui pourraient basculer⁵. La combinaison de facteurs de vulnérabilité individuels et structurels est repérée dans la genèse des situations d'itinérance. Le point de vue des personnes du terrain rend compte des connaissances développées dans le cadre de leurs pratiques, de leurs préoccupations, des défis qu'ils ont à relever au quotidien et à ce titre, ils nous permettent de brosser un portrait du phénomène en Montérégie. Plusieurs éléments du contexte économique et social sont apportés pour expliquer l'apparition de nouvelles réalités.

Les représentants des ressources découpent généralement les situations d'itinérance selon deux grandes catégories : 1) un mode de vie choisi, 2) une situation contrainte. Lorsqu'on attribue la situation d'itinérance à une question de choix personnel, c'est bien souvent quand on est en présence de comportements problématiques (dépendance à l'alcool, aux drogues, au jeu) : la personne est tenue pour responsable de ses conditions de vie. En second lieu, la situation d'itinérance apparaît comme l'aboutissement d'un processus, le résultat d'un enchaînement d'événements et la combinaison d'éléments dont on est victime, la personne n'est pas tenue responsable de sa situation d'itinérance même si des caractéristiques personnelles peuvent être identifiées comme des facteurs participants à cette situation. Le débat est toujours présent et il dénote un enjeu d'importance puisque l'on sait que le choix des services à offrir et des interventions à mettre en œuvre est au cœur de ce découpage.

Comme en zone urbaine, les personnes sans domicile fixe en région renvoient à une grande variété de situations. En Montérégie, les personnes sans domicile fixe seraient principalement, des personnes instables au niveau du logement ou dans une période de transition avant une sta-

bilisation de leur situation (par exemple des personnes dans un contexte de rupture, au chômage, en attente de statut, etc.). D'autres connaissent des périodes de stabilité résidentielle voire d'une relative insertion mais, à certaines périodes de leur vie, se retrouvent sans domicile fixe; ce fonctionnement apparaît cyclique. On repère également des personnes de passage (celles qui circulent), des jeunes fugeurs et des personnes itinérantes inscrites dans ce mode de vie depuis plusieurs années (chronique) font partie des populations reçues par les organismes contactés, mais dans une proportion moindre. Ainsi, pour certaines personnes, la précarité et la débrouille ont été présentes tout au long de leur vie tandis que, d'autres, au contraire, ont connu la stabilité et une intégration sociale antérieure.

Selon les acteurs du terrain, une autre distinction s'opère et deux grandes catégories de personnes sont identifiées :

a) celles qui sont à risque d'itinérance et celles qui changent de domicile plusieurs fois durant la même année, le plus souvent à l'intérieur d'un territoire restreint (même localité ou localités avoisinantes). Les multiples déplacements produisent de l'instabilité non seulement du domicile mais également en ce qui concerne l'inscription dans le milieu (notamment scolaire lorsqu'il s'agit de familles avec des enfants). En bout de ligne, quelles qu'en soient les raisons, les fréquents déménagements créent un bassin de population très vulnérable à moyen terme.

b) des personnes, le plus souvent sans ancrage, sans logis et qui circulent d'une région à l'autre selon les opportunités, selon leur connaissance du réseau, les références, les limites d'accès et les exclusions dont elles font parfois l'objet. Elles glanent selon les possibilités : les congrégations religieuses peuvent être sollicitées pour faire une retraite et ainsi procurer un abri, d'autres vont frapper à la porte des paroisses pour obtenir de l'argent. Elles veulent fuir la grande ville, fuir la consommation, fuir... elles s'en vont sans savoir nécessairement vers quoi. Celles qui viennent d'ailleurs, en particulier de Montréal, ont des problématiques très lourdes, ce sont vraisemblablement des personnes ayant épuisé le réseau des ressources montréalaises (les « indésirables » avec qui tout a été essayé et dont personne ne sait quoi faire) et dont on dit qu'elles ne sont pas prêtes à changer. Ces personnes connaissent les ressources et y circulent pour répondre à leurs besoins : en l'absence de ressources personnelles, leur itinéraire s'établirait à partir de l'existence des services, que ces derniers puissent les accueillir ou non.

⁵ Par exemple, des jeunes en situation d'extrême vulnérabilité, des personnes sortant de prison ou en rupture de couple, des femmes avec des problèmes de santé mentale, des femmes monoparentales.

Ainsi, on identifie plusieurs parcours qui illustrent une variété d'ancrage dans la région : ceux qui sont ancrés dans certaines localités de la Montérégie (depuis toujours ou dans les dix dernières années), ceux qui sont de partout (incluant divers lieux en Montérégie) et de nulle part (de passage), et ceux qui font la navette Montréal-différentes localités en Montérégie.

LES BESOINS DES PERSONNES ITINÉRANTES

Les ressources et les intervenants évoquent la question des besoins à partir de différents plans qui sont le plus souvent extrêmement intriqués mais qui sont hiérarchisés de manière variable. On relève des besoins universels et spécifiques; des besoins multiples qui appellent des réponses parfois spécialisées parfois non spécialisées; des besoins selon le moment de l'itinérance (transitoire, épisodique, chronique) et le temps passé dans une situation d'itinérance (récente, de moyenne durée, ancienne).

Tout le monde s'accorde à dire que le dénominateur commun dans l'itinérance, c'est le fait que les personnes n'aient pas de logis ou soient en grande instabilité domiciliaire, les besoins ne se limitent pas à avoir un toit. Pour certains intervenants, le préalable à toute autre intervention, c'est l'obtention d'un logement adéquat. Pour d'autres, c'est d'abord la réponse aux besoins de base qui est nécessaire : manger, dormir, se vêtir, être en sécurité. Il faut accueillir les personnes avec respect et dignité, c'est seulement par la suite qu'une autre demande peut émerger (par exemple, l'apprentissage de l'hygiène, s'occuper de soi, manger et bien manger, etc.). Certains indiquent que c'est la confiance, le mode relationnel qui constitue la prémisse à toute autre intervention. La sécurité est un élément qui permet d'asseoir la confiance, une relation et une intervention. Pour certains, si la question de la consommation ou de la santé mentale n'est pas traitée ou prise en compte, il est illusoire de mettre en place un gîte. Il faudrait régler les troubles du comportement, les problèmes de consommation avant même de solutionner la question du logement car les multirechutes viennent compromettre l'occupation stable dans un logement. Un autre préalable avant de penser à une intervention efficace peut être de diminuer la souffrance, d'augmenter l'estime de soi, la responsabilité de soi, commencer une démarche de reconstruction pour ensuite penser thérapie : il faut que le problème

soit reconnu par la personne, faire émerger une motivation, un projet de vie, des rêves. Il faut viser une occupation du temps différente, trouver des sources d'intérêt, de valorisation, d'implication et de reconnaissance sociale.

La hiérarchisation des besoins n'est pas une question simple à réponse unique. Les réponses à y apporter se situent à deux niveaux : certains besoins relèvent d'orientations politique, économique et sociale, alors que d'autres relèvent d'interventions de soutien individuel (psychologiques et autres). De plus, les besoins d'une personne évoluent avec le temps, selon le moment de son parcours, de la relation avec la ressource, etc. Pour alimenter la réflexion, il est intéressant de s'interroger sur les déterminants de la priorisation des besoins. Nous en avons relevé quatre :

- le succès possible de l'intervention
- la réponse disponible
- la spécificité locale et la configuration de l'itinérance dans la région
- la position de la personne (personne itinérante, intervenant, gestionnaire, élus politiques, etc.).

DES FIGURES-TYPES

Le matériel analysé issu des entrevues individuelles nous a permis d'identifier quatre figures : l'enraciné (le sédentaire), l'exilé-installé (le migrant), le précaire (le voyageur) et enfin le bi-ancré (le banlieusard). Elles ont chacune des particularités selon les dimensions historiques du parcours, selon l'ancrage et la circulation, enfin selon le type de réseau.

Figure A. L'enraciné (le sédentaire)

Dans ce cas de figure, nous retrouvons des personnes qui ont toujours vécu en Montérégie, certaines d'entre elles ont connu un très bref épisode ailleurs mais elles n'en parlent pas comme étant des lieux significatifs dans leur trajectoire. Elles sont originaires de la Montérégie⁶. Si l'ancrage sous-régional apparaît fort (attachement à un secteur géographique, du fait de la présence d'un réseau familial ou amical, ou d'une appartenance locale), par contre, on observe une grande mobilité résidentielle. La plupart ne restent guère plus de quelques mois

⁶ Nous entendons par là nés ou assimilés, c'est-à-dire arrivés en bas âge ou ayant passé la plus grande partie de leur vie en Montérégie.

dans le même logement. Les déménagements se produisent en fonction des histoires de vie : couples qui se font ou se défont, fuite d'un conjoint violent, opportunité au gré des accointances (colocataire, ami-e, blonde, copine, copain, parents), ou encore selon les possibilités d'hébergement du milieu (motel, maison d'hébergement, thérapie, prison, hôpital, etc.). Dans ce cas de figure, le réseau joue un rôle identitaire, il est lié à une histoire familiale et personnelle. On se définit par son appartenance à une famille (positive ou négative) qui explique, du moins en partie, qui l'on est. De cette famille, demeure un réseau souvent fragmenté et morcelé qui ne correspond pas au réseau de parenté traditionnel.

Figure B : L'exilé-installé (le migrant)

On parle ici, de personnes qui sont en Montérégie depuis plusieurs années, ne sont pas originaires de cette région et s'y sont installées à l'âge adulte (entre 35 ans et 44 ans). Cette arrivée dans la région correspond à l'usage d'un service dans la région (thérapie, maison d'hébergement) et se poursuit, ou bien, c'est une relation qui les a amenés dans la région (rencontre d'un partenaire ou encore à cause d'un emploi dans un organisme) prolongée ensuite par l'usage d'une ressource. L'ancrage dans la région apparaît donc en lien avec une utilisation des ressources. Pour certaines personnes, on observe une certaine stabilisation dans le sens où elles occupent le même logement depuis plusieurs années après s'être beaucoup déplacées. Dans cette figure, on note la nécessité de prendre de la distance par rapport à un milieu vu comme négatif (milieu de la consommation, milieu de l'itinérance à Montréal, milieu familial). Ainsi, le réseau est considéré sous l'angle du soutien et de la protection qu'il apporte ou sous l'angle des difficultés qu'il produit, comme un obstacle à une vie meilleure. Deux personnes apparaissent comme ayant utilisé (épuisé?) de multiples ressources (à Montréal, dans les Laurentides, en Montérégie).

Figure C : Le précaire, (le voyageur)

Dans ce troisième cas de figure, les personnes sont arrivées pour la première fois à l'âge adulte (dans les cinq dernières années) comme dans le cas précédent. Cependant, à la différence des exilés/installés, ces personnes circulent en Montérégie et ne s'y implantent pas. Ce sont des hommes qui se retrouvent dans cette région au fil de leurs tribulations : leurs déplacements s'effectuent selon les facilités de communication (autoroute, circuit d'autobus), selon les moyens

disponibles (autobus, sur le pouce), au gré des circonstances et des motivations variables : études, travail, voyage/découverte, disponibilité de drogue et des services, admission dans une ressource, offres d'hébergement ou fuite; parfois ils ne peuvent expliquer la raison d'un déplacement. Ils circulent à travers le Québec et même le Canada. La référence à la région de la Montérégie n'est pas significative pour les personnes interviewées; il n'y a pas d'ancrage pour ces personnes qui n'ont pas ou plus d'attache; elles sont de passage. Pour certains, c'est une sorte de nomadisme, une forme de liberté (être partout chez soi), tandis que pour d'autres c'est une grande précarité source d'insécurité (n'être nulle part chez soi). Même si parfois ils occupent un logement pour de courtes périodes, ils en changent fréquemment et des séjours en institution sont la règle (prison, hôpital pour des problèmes de santé mentale). Leur ancrage se situe dans le réseau des ressources (itinérance, santé mentale, etc.).

Figure D : Le bi-ancré (le banlieusard)

Cette figure est celle des personnes qui sont tantôt en Montérégie, tantôt à Montréal. Elles circulent en alternance entre ces deux pôles qui sont des références pour elles. Généralement, le réseau familial et relationnel constitue un ancrage en Montérégie et l'ancrage montréalais est dû en particulier à la fréquentation du réseau des ressources pour les personnes itinérantes (refuge, maison d'hébergement pour femmes, centre de jour, auberge du cœur, thérapie, etc.)⁷. On peut parler d'un double ancrage dans lequel les deux types de réseau coexistent et assurent des fonctions distinctes : l'un occupe une fonction de soutien et l'autre une fonction identitaire. Les déplacements se font le plus souvent à cause de la présence des services (proximité, accessibilité, disponibilité). Montréal signe leur entrée dans le réseau des ressources en itinérance qui apporte des réponses à leurs besoins (sécurité physique, alimentaire, etc.), le support qu'ils y reçoivent est en partie instrumental, tandis que l'utilisation des ressources montérégiennes est davantage concentrée dans le réseau institutionnel de la santé (hôpitaux, CLSC, etc.) et principalement sur la Rive-Sud⁸.

⁷ Par exemple : l'Abri de l'espoir, l'Accueil Bonneau, l'Auberge du Sud-ouest, l'Auberge Madeleine, Chez Pop's, Dollard-Cormier, L'Exode, la Maison du Père, la Maison de l'Ancre, la Maison Marguerite, OBM, le Refuge des Jeunes, St-Louis-de-Gonzague, Welcome House.

⁸ L'Abri de la Rive-Sud, Maison d'hébergement la Chaumière et ressources alimentaires Rive-Sud.

Une cinquième figure possible. Celle des personnes originaires d'une région ou d'une autre de la Montérégie qui s'en vont à Montréal et s'installent, dès lors, dans un milieu urbain. Elles y développent des liens, soit dans le réseau itinérance, soit ailleurs. Il ne nous a pas été véritablement possible de documenter cette figure dans le cadre de la présente démarche, pourtant elle est très vraisemblablement présente si l'on se réfère à la littérature⁹ et aux questionnements du réseau de l'itinérance montréalais sur la provenance de ses usagers. Peut-on penser que cette cinquième figure (le transplanté) pourrait être un dérivé de la figure D et que le temps passé sans contact, ou avec de moins en moins de contact avec le milieu d'origine, serait un déterminant de cette cinquième figure? Y en a-t-il qui se détache ou perde leur référence à la Montérégie ou à leur milieu d'origine? Se peut-il que l'appartenance, l'identité locale reste toujours très présente en terme symbolique mais ne se traduise plus dans des pratiques concrètes tangibles (déplacements, réseaux etc.)?

CONCLUSION

Les dynamiques qui participent à l'émergence de l'itinérance sont variées. C'est la combinaison de facteurs, tant sociaux qu'individuels qui conduit à la dégradation des situations, à l'apparition et à l'installation des situations d'itinérance. On y retrouve aussi bien des jeunes au début d'un processus que des situations installées, chroniques, extrêmement dégradées, des situations ponctuelles ou transitoires, ou encore des situations très précaires pour des personnes dans la misère mais qui ont encore un toit sur la tête. On assiste à une augmentation en terme de nombre mais aussi en terme de populations touchées : rajeunissement et vieillissement de la clientèle (45 ans et plus). Le discours des acteurs est marqué par une préoccupation importante concernant les populations extrêmement vulnérables, au seuil de l'itinérance et qui pourraient à plus ou moins longue échéance se retrouver sans toit : notamment certains jeunes (14 ans et plus), des personnes âgées isolées et des personnes atteintes de problèmes de santé mentale, des personnes dont les logements sont insalubres. Parmi les

plus jeunes, la sous-scolarisation (moins d'un secondaire V) est frappante tandis que, d'une manière générale, certaines problématiques sont nouvelles : jeu compulsif et multiproblématiques. Les exigences d'une société de plus en plus axée sur la performance, où les moins qualifiés ne peuvent que difficilement (re)trouver un emploi, le contexte socio-économique des ruptures (couple, emploi) fragilisent une couche de plus en plus grande de la population. La vulnérabilité de certaines personnes au modèle de la société de consommation, une absence de vision positive du futur pour les jeunes, l'association de certaines problématiques (consommation, jeu compulsif, santé mentale, etc.) et d'un contexte social défavorable combiné avec des difficultés personnelles sont autant de variables participant aux dynamiques menant à l'itinérance.

Les personnes rencontrées dans les organismes en Montérégie sont aux prises avec une extrême variété de profils, de parcours, de situations. La complexité des problématiques soulève de nombreuses questions en termes d'intervention. Les expertises et le type de services requis ne peuvent être les mêmes pour tous, leurs besoins sont multiples et changent, tout en étant universels pour une part d'entre eux. Les services existants font état des écueils rencontrés dans leurs interventions avec une part de leur clientèle, les plus en difficulté, pour qui la « réussite » de l'intervention est incertaine (une frange de la population sans domicile fixe pourraient être le « rebut » des services dédiés épuisés à Montréal). Le fait d'avoir peu de services dédiés amènent la coexistence de problématiques dans les organismes, ce qui soulève la question des expertises, complexifie la gestion interne et interroge le type de réponses offert aux besoins des personnes.

Lorsque les solutions manquent, que ce soit une question d'expertise, de mandats, de ressources, d'horaires ou de critères d'admission, on assiste au renvoi des situations d'un organisme à l'autre (police, établissement hospitalier, organisme communautaire, paroisse), d'une région à une autre sans qu'aucune solution ne soit apportée : on déplace la personne, on déplace le problème, ce qui ne fait que perpétuer celui-ci. Il faut pouvoir proposer une intervention dans la continuité, moins sporadique, plus soutenue pour mieux répondre aux besoins des personnes sans domicile fixe. Les ressources ont chacune leur mission, leurs mandats. Chacun détient une part de la solution et la collaboration s'avère primordiale afin d'éviter la fragmentation des interventions.

⁹ On pourra se reporter à Cloke, Milbourne et Widdowfield, The complex mobilities of homeless people in rural England, <http://www.ggy.bris.ac.uk/news/courses/general/news/staff/information/ggpc/cloke.htm>, 23/09/2003.
